

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 121 (2023)

Heft: 12

Vorwort: Editorial

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur

Les sages-femmes ont une solide éthique professionnelle, j'en suis convaincue! La plupart des collègues de mon entourage sont dévouées et engagées pour le bien-être des femmes, des nourrissons et des jeunes familles, organisant de l'aide informelle, allant même jusqu'à donner un coup de main au ménage quand tout est sens dessus dessous – sans toutefois pouvoir facturer ces prestations de quelque façon que ce soit. Elles font ainsi preuve d'humanité, tout simplement parce qu'elles sont sages-femmes. Qui sait, peut-être y a-t-il quelque part dans notre ADN un séquençage spécifique à notre profession?

Or, quand après une vie professionnelle bien remplie, les sages-femmes prennent leur retraite, il apparaît clairement que certaines d'entre elles n'ont pas assez d'argent pour vivre. C'est un fait: pendant de nombreuses années, les tarifs des sages-femmes travaillant sous leur propre responsabilité ont été si bas qu'ils ne permettaient de compter que sur un faible revenu. Les solutions de caisse de pension étaient rares. Les salaires des hôpitaux n'étaient pas non plus extraordinaires – et ne le sont toujours pas –, surtout pour les femmes et les mères travaillant à temps partiel et fournissant un travail de care. Résultat: des sages-femmes sombrent dans la pauvreté et dépendent des prestations complémentaires.

Régler ses finances, réfléchir à des solutions de prévoyance ou se faire conseiller sur des questions fiscales est encore très difficile pour de nombreuses collègues sages-femmes. C'est pourquoi ces dernières années la Fédération a pris les devants en proposant de l'aide. Il est toujours possible de s'affilier à une caisse de pension. Les conseils sont facilement accessibles à tou-te-s, et sans risque de se faire tromper par un courtier véreux.

Le présent numéro d'Obstetrica aborde largement cette thématique. Prendre soin de soi avec passion et engagement, mettre de l'ordre dans ses affaires financières, agir et planifier avec anticipation devrait être une priorité absolue pour chacun-e d'entre nous, même si les questions liées à l'argent et aux placements ne font pas nécessairement partie de nos compétences clés.

Que la lecture des pages qui suivent vous soit agréable et inspirante, voilà ce que je vous souhaite à toutes et à tous. Et surtout, que vous ayez le courage de vous soucier assez tôt de vos vieux jours.

Cordialement,



Barbara Stocker Kalberer

«Prendre soin de soi avec passion et engagement, mettre de l'ordre dans ses affaires financières, agir et planifier avec anticipation devrait être une priorité absolue pour chacun-e d'entre nous.»



Barbara Stocker Kalberer,
présidente de la Fédération suisse
des sages-femmes.